

Magazine Terre Sauvage au coeur des parcs nationaux français : sortie en kiosque mercredi 26 juin

Montpellier, le 25 juin 2013.

Dans son prochain numéro à paraître demain mercredi 26 juin, le magazine Terre Sauvage propose un grand voyage au cœur des 10 parcs nationaux français.

A l'occasion des 50 ans des deux plus anciens d'entre eux, les Parcs nationaux de la Vanoise et de Port-Cros, et des 40 ans du Parc national des Ecrins, Terre Sauvage invite le lecteur à découvrir ces territoires d'exception. Que ce soit pour une rencontre avec les gardes moniteurs, acteurs de terrain et ambassadeurs au quotidien d'un modèle de gestion des espaces naturels protégés qui fait référence partout dans le monde ; ou encore pour emprunter les sentiers de La Réunion ou des Calanques et prendre un grand bol d'air, pour partager un moment précieux avec les populations amérindiennes du Parc amazonien de Guyane. On pourra aussi accompagner les bergers et leurs troupeaux en estive dans les Pyrénées, et suivre à la trace le bouquetin dans les parcs nationaux alpins ou observer le vol majestueux du vautour dans le Parc national des Cévennes. La magazine propose une balade en images pour s'émerveiller devant les paysages magnifiques de la Guadeloupe ou du Mercantour...

Un passionnant reportage pour rêver mais aussi mieux comprendre les enjeux, à l'heure où les territoires des parcs nationaux vont être redéfinis par les chartes, dans l'esprit de la loi de réforme de 2006 qui prévoit d'ouvrir leur gestion aux collectivités locales.

S'ils demeurent une référence en matière de préservation de la biodiversité, les parcs nationaux français sont plus que jamais des territoires ouverts à tous ceux qui aiment la nature et qui souhaitent mieux la connaître ; ils sont également acteurs de la vie économique des territoires, dans le respect des valeurs de respect et de durabilité qu'ils sont fiers de porter.

Terre Sauvage au cœur des parcs nationaux français - n° 294 / juillet 2013, 5,95€

1856 signes

La charte des Parcs nationaux : <http://www.parcsnationaux.fr/Apprendre-Comprendre/La-charte-des-parcs-nationaux>

Télécharger le dossier de presse « les parcs nationaux français et la protection du patrimoine culturel » : <http://www.parcsnationaux.fr/Access-direct/Espace-presse/Dossiers-de-presse>

A propos de...

Parcs nationaux de France

Parcs nationaux de France (PNF) est un établissement public de l'État, né de la loi du 14 avril 2006. Sa vocation est de créer du lien entre les établissements publics des parcs nationaux, de renforcer leur

Contact presse : Stephan Corporon
Tél : +33 (0)4 67 41 82 13 - mob. : 06 73 85 21 04
stephan.corporon@parcnational.fr

Parcs nationaux de France
Château de La Valette
1037 rue Jean-François Breton - 34090 Montpellier



culture commune, de les promouvoir aux niveaux national et international et de contribuer à la qualité de leur gestion.

La France compte aujourd'hui 10 parcs nationaux : la Vanoise, Port-Cros, les Pyrénées, les Cévennes, les Ecrins, le Mercantour, la Guadeloupe, La Réunion, le Parc amazonien de Guyane et le Parc national des Calanques, créé en 2012

www.parcsnationaux.fr

<https://www.facebook.com/Parcs.nationaux.de.France>

Les 10 parcs nationaux français : grande diversité, hautes valeurs

Regroupés au sein de Parcs nationaux de France, les parcs nationaux français participent de l'identité culturelle de la Nation au même titre que les équipements culturels les plus prestigieux. Ils jouissent auprès de tous les publics d'une valeur symbolique très forte. Reconnus au niveau international comme des territoires d'exception, ils offrent une combinaison d'espaces terrestres et maritimes remarquables et un mode de gouvernance et de gestion qui leur permettent d'en préserver les richesses.

Les parcs nationaux français recouvrent une grande variété d'écosystèmes terrestres et maritimes, en France métropolitaine comme en outre-mer tropical, relevant de plusieurs régions biogéographiques d'Europe (méditerranéenne, alpine, océanique, continentale), d'Amérique (Antilles, Amazonie) ou d'Asie (Mascareignes), tant en zone rurale que périurbaine : forêts tropicales des plateaux amazoniens (Guyane), forêts tropicales océaniques étagées sur volcan actif des Caraïbes (Guadeloupe) et des Mascareignes (La Réunion), littoral méditerranéen (Port-Cros), moyenne montagne méditerranéenne agroforestière (Cévennes) et formations des étages d'altitude des Alpes du nord (Vanoise), du centre (Ecrins) et du sud (Mercantour).

Parc national de la Vanoise (1963) : Cœur 53500 ha, aire optimale d'adhésion 146500 ha, 29 communes. Habitants permanents : 36900, 720 000 visiteurs/an

Parc national de Port-Cros (1963) : Cœur 2000 ha dont 1300 maritimes.

Réserve intégrale : îlots de Bagaud, du Rascas et de la Gabinière. Sont gérées par le Parc national : les propriétés de l'État de Porquerolles (1000 ha), les terrains du Conservatoire du Littoral situés au Cap Lardier (300 ha), et sur la presqu'île de Giens (110ha) pour le compte du Conservatoire du Littoral et des communes de la croix Valmer et d'Hyères. La rédaction en cours de la nouvelle charte du Parc permettra de constituer une aire optimale d'adhésion sur le continent. 1,6 millions de visiteurs/an

Parc national des Pyrénées (1967) : Cœur 45700 ha, 15 communes, aire optimale d'adhésion 206300 ha, 86 communes. Sont gérées par le Parc national les réserves naturelles de Néouvielle, de nidification des vautours fauves en vallée d'Ossau.

1,5 millions de visiteurs/an

Parc national des Cévennes (1970) : Cœur 93500 ha, 55 communes, aire optimale d'adhésion 278500 ha, 152 communes (dont les 55 concernées par le cœur). Sont co-gérées ou aménagées par le Parc national : la Réserve de biosphère, les 3 éco-musées du Mont-Lozère, du Causse et des Cévennes, l'Arboretum de saint-Sauveur des Pourcils, le site karstique de Nîmes-le-Vieux. Habitants permanents : 600 en cœur. 2 millions de visiteurs/an.

Parc national des Ecrins (1973) : Cœur 91800 ha, aire optimale d'adhésion 178400 ha, 61 communes.

Réserve intégrale : le Lauvitel (création en 1995), 700 ha. Habitants permanents : 3 en cœur, 35000 en zone d'adhésion. 700 000 visiteurs/an

Parc national du Mercantour (1979) : Cœur 68500 ha, AOA 146000 ha, 28 communes. Zone de protection renforcée : la vallée des Merveilles, avec ses 40 000 gravures rupestres datant de l'âge du bronze, classée Monument Historique en 1989. Habitants permanents : 17 700, 600 000 visiteurs/an

Parc national de la Guadeloupe (1989) : Cœur 21850 ha, AOA 94065 ha, 21 communes, aire marine adjacente : 130 800 ha. Gérées par le Parc national : Réserve mondiale de Biosphère de l'archipel de la Guadeloupe (UNESCO). Zone humide d'intérêt international (RAMSAR) dans le Grand Cul-de-sac marin. Habitants permanents : 210 000, 650 000 visiteurs/an

Parc amazonien de Guyane (2007) : Cœur 2 000000 ha, 5 communes, zone de libre adhésion 1 004000 ha, Habitants permanents : environ 10 000

Parc national de La Réunion (2007) : cœur 105 447 ha, 23 communes (40% de la superficie de l'île), AOA 87800 ha, 24 communes (la totalité des communes de l'île). Habitants permanents : 800 en cœur. 670 000 visiteurs/an. Classement au patrimoine mondial de l'Unesco en 2010

Parc national des Calanques (2012) : le 1^{er} périurbain d'Europe et le 3^{ème} au monde après le Cap et Sydney. Une surface essentiellement maritime : 158 100 ha dont 141 500 ha en mer (89,5%), 7 communes.

Cœur marin 43 500 ha, cœur terrestre 8 300 ha, 3 communes (Marseille, Cassis et la Ciotat). Aire

Optimale d'Adhésion (AOA) : 8 300 ha, aire maritime adjacente : 98 000 ha. 1,7 millions de visiteurs/an.